CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21384** **VALABLE JUSQU'AU** **05/04/2027**

ÉDITÉ LE 17/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/05/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC B350921144 GRENOBLE

Siret : 350 921 144 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 01629

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 7466851904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7466851904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SARL RENOVATION TOITURE

14 RUE CHARLES MOREL
PARC ACTIVITES DU PEUPLIER
38420 DOMENE

Téléphone : 04 76 63 15 33 **Fax :**

Portable : 06 09 43 37 89

Responsabilité légale :
PERRIN DAMIEN GÉRANT

Site Internet : http://www.srtrenovation.com

E-mail : contact@srtcharpente.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 446 660 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	06/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/09/2026 09:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E21384** **VALABLE JUSQU'AU** **05/04/2027**

ÉDITÉ LE **17/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/05/1989
Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC B350921144 GRENOBLE

Siret : **350 921 144 00027**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 81 01629

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 7466851904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7466851904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SARL RENOVATION TOITURE**

14 RUE CHARLES MOREL
PARC ACTIVITES DU PEUPLIER
38420 DOMENE

Téléphone : 04 76 63 15 33 **Fax :**
Portable : 06 09 43 37 89

Site Internet : http://www.srtrenovation.com
E-mail : contact@srtcharpente.com

Responsabilité légale :
PERRIN DAMIEN GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/04/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	06/04/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/09/2026 09:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.